Préface

Les technologies clés : une prospective et un éclairage pour des décisions

Dans un monde où les technologies évoluent de plus en plus vite, et où le choix parmi des alternatives technologiques peut s'avérer décisif, il est important de nourrir et structurer une réflexion nationale sur les orientations les plus prometteuses et créatrices de valeur et d'emplois. C'est ainsi que depuis 1995, le ministère chargé de l'Industrie réalise tous les cinq ans une étude destinée à identifier et caractériser les technologies « clés » qui contribuent au développement économique de la France sur un horizon à moyen terme de cinq à dix ans.

L'étude *Technologies clés 2015* que nous publions aujourd'hui en constitue la quatrième édition. Elle a mobilisé, sous la supervision d'un comité stratégique présidé par Denis RANQUE, président du Cercle de l'industrie, plus de 250 experts que je tiens à remercier pour leur contribution, et a pris en compte les résultats de plusieurs travaux, comme notamment l'exercice de prospective « France 2025 » conduit sous l'égide du Centre d'analyse stratégique, ou encore la stratégie nationale de recherche et d'innovation.

Cette étude, menée à intervalles réguliers, est ainsi devenue une référence dans la « boîte à outils » des politiques publiques nationales en faveur de l'innovation et de la compétitivité des entreprises. Elle remplit plusieurs missions :

• en premier, elle constitue un **formidable instrument de sensibilisation au développement technologique**, et de valorisation des filières scientifiques et techniques. En mettant à l'honneur l'innovation technologique, elle souligne le rôle essentiel de l'industrie dans la construction de notre avenir ;

• ensuite, elle permet d'**évaluer la capacité de notre tissu industriel à investir le champ des opportunités** générées par les 85 technologies clés en 2015, qu'il s'agisse des technologies diffusantes susceptibles de générer des gains de productivité, ou des technologies d'avenir, ouvrant la voie au développement de nouveaux marchés. Cette analyse stratégique des forces et des faiblesses de la France dans plusieurs domaines technologiques a été complétée cette année par la formulation de recommandations susceptibles de favoriser leur déploiement. Une attention particulière a aussi été portée à la dimension sociale des différentes technologies ainsi qu'aux services qui leur sont associés ;

• enfin, elle constitue **un outil structurant d'aide à la décision pour les entreprises comme pour les pouvoirs publics**. Les entreprises souhaitant élaborer leur stratégie de R&D ou engager une démarche d'innovation pourront trouver dans cet ouvrage des éclairages utiles sur les applications et les enjeux technologiques, ainsi que sur les principaux acteurs et centres de compétences vers lesquels se tourner. Il en va de même pour l'État, les collectivités territoriales et les principales structures au service de l'innovation et de la compétitivité, comme par exemple Oséo ou l'Agence nationale de la recherche, qui pourront s'appuyer sur cette étude pour définir l'orientation de leur politique de soutien aux projets d'entreprise ou l'organisation d'actions collectives en direction des acteurs économiques.

La diffusion en matière d'innovation et de technologie étant tout aussi importante que les progrès technologiques eux-mêmes, les résultats de l'étude *Technologies clés 2015* seront diffusés le plus largement possible auprès des chefs d'entreprise et des décideurs en région, à travers le réseau territorial des Direccte ou par le biais d'Internet.

Je souhaite que le lecteur de l'étude, chef d'entreprise, ingénieur, chercheur, membre d'un pôle de compétitivité ou d'une grande filière industrielle, puisse y trouver les informations qui contribueront à éclairer sa compréhension des enjeux ou ses choix, à mieux orienter son action et à identifier ses partenaires. Et que ce travail contribuera ainsi à la nécessaire amélioration du potentiel industriel de notre pays, et par là, à sa prospérité et à ses emplois.

Éric BESSON

Ministre de l'Industrie, de l'Énergie
et de l'Économie numérique